

INSPECTEURS POLLUEURS

Chose étrange et nouvelle en cet été qui s'achève : exception faite de la bonne blague des fausses ménagères (mais vraies militantes, voire élues) garnissant de faux chariots de fournitures scolaires officielles... mais bidon (manifestant cependant une vraie jubilation à la tâche) les industriels nervis du Ministre n'ont rien trouvé de neuf pour donner du tonus à cette rentrée... (Trop occupés par le cafouillage médiatique face à la pandémie sans doute)

Le mauvais coup est de ce fait parti d'ailleurs : au titre de l'ouverture, un revenant nous mitonne une « taxe carbone », véritable blanc-seing pour tout s'autoriser en matière d'anti-écologie et de déresponsabilisation. Aucun doute que la mesure sera adoptée par nos députés-citoyens : ils ne vont jamais à la pompe en personne. Une fois encore, ils voteront un texte qui ne les concerne pas.

Pour assurer sa mission, l'Etat, au bout du compte, donne donc délégation aux Inspecteurs pour qu'ils polluent à sa place en lui fournissant gracieusement un parc automobile et en se déplaçant à son service. L'affaire est doublement juteuse puisque ces mêmes Inspecteurs reçoivent aussi délégation pour LUI verser cette même taxe alors qu'il devrait LUI-MÊME s'y assujettir ; c'est là le coup de génie ! Moyennant quoi ce même Etat et son célèbre Grenelle peuvent assassiner l'avenir de la planète la conscience tout à fait tranquille et ceci à double titre : voilà en effet qui fournira une nouvelle occasion à l'Hagarde de Bercy de « s'étonner et se réjouir » de cette croissance de son budget - à laquelle elle ne croyait pas davantage que ses chers collègues - grâce au titre de pollueurs officiels que nous confère notre ordre de mission.

Face aux caméras dont il était privé depuis un moment, le vénérable concepteur de ce tour de passe-passe l'a promis : L'économie de nos ménages n'en sera pas affectée. Nous avons donc tout lieu d'être rassurés !

Face à cette double imposture supplémentaire, nous devons exiger que la taxe carbone si bien nommée nous soit intégralement remboursée par une révision systématique de l'indemnité kilométrique.

Que l'Etat soit le plus grand des voleurs et le pire des payeurs, c'est chose connue de longue date. Qu'il nous gruge deux fois, et à son service, pouvons-nous l'accepter ?

En ce bon temps démocratique et citoyen, il faut consommer plus et polluer moins ; acheter des voitures qu'on n'a le droit de garer nulle part et dont la « performance » n'est jamais utilisée : il est interdit de s'obstiner à mourir sur les routes et torpiller ainsi les chiffres des résultats officiels. Bon temps où l'on fait acheter par le péquin fonctionnaire, pour le compte de l'Etat, le droit de celui-ci à intoxiquer nos enfants !

Nous devons déjà offrir ce droit aux hôtes des 607 et autres C6 gourmandes et polluantes comme on sait.

« Où mène le convoi ? » interrogeait Théodore MONOD...

Année d'élections professionnelles : la capacité du syndicat à résoudre les conséquences de cette iniquité supplémentaire ne serait-elle pas en soi un indicateur de sa performance ?